

Territoriaux : vers de nouvelles négociations ?

La CFDT et l'Unsa des territoriaux continuent de militer pour un accord sur les carrières, malgré l'échec des négociations. Hubert Chardonnnet, adjoint au maire, mise sur 2018.



Hubert Chardonnnet, adjoint au maire.

À l'appel de la CFDT et de l'Unsa, des agents territoriaux de la Ville et de la Métropole se sont rassemblés devant la mairie, hier. Ce « piquet de grève informatif » visait à informer sur le conflit syndical qui dure depuis l'hiver. La Ville a en effet engagé, en septembre 2016, des négociations locales sur l'évolution des carrières et des rémunérations des agents territoriaux.

Elles s'inscrivaient dans un dispositif national visant particulièrement à revoir les avancements des agents de catégorie C, la plus basse de la fonction publique. Il s'agit des techniciens, auxiliaires de vies, ouvriers, jardiniers... Au terme des négociations, le texte proposé a été refusé par le bloc syndical CGT-FO-SUD-UGIT, majoritaire à 55 %. Une situation qui exaspère la CFDT et l'Unsa, représentant à eux deux 45 %. « On a fait face à un employeur qui a vraiment joué le jeu des négociations », estime Marion Gilbert, secrétaire de la CFDT.



Christophe Le Floch et Marion Gilbert, secrétaires de l'Unsa et de la CFDT, devant leur stand, place de la Mairie.

Les organisateurs de l'événement étaient réunis, au total, 150 à 200 personnes, réparties sur le temps de midi. « Nous avons réalisé une pétition qui réunit tout de même 800 signatures sur 3 500 agents concernés », indique Christophe Le Floch, secrétaire de l'Unsa.

« La porte reste ouverte »

Les représentants syndicaux ont ensuite été reçus par Hubert Chardonnnet, adjoint chargé du personnel. Celui-ci confirme que « c'est désormais trop tard pour appliquer le nouveau protocole cette année, au vu du nombre de réunions en commission que cela impliquerait ».

De toute manière, faute de majorité syndicale, ce n'est pas à l'ordre du jour. Mais l'élu ne désespère pas pour autant. « La porte reste ouverte pour 2018. Il suffit qu'un syndicat choisisse d'approuver le projet de revalorisation des carrières pour arriver à un accord. »

Les négociations vont reprendre à l'automne, un temps qui semble loin, mais justifié pour Hubert Chardonnnet : « Il nous faut savoir quelles sont les intentions du gouvernement vis-à-vis des collectivités locales. »

L'enveloppe de 490 000 € n'est pas entamée et restera affectée aux ressources humaines. « J'ai vu cir-

culer des documents qui disent le contraire. C'est faux », s'agace Hubert Chardonnnet. Dans le cadre de l'agenda social, la Métropole et la Ville réfléchissent « à des mesures nouvelles bénéficiant aux fonctionnaires de catégories C ».

Mais avant le nouveau round de négociations, il y a l'été. L'adjoint espère qu'il sera mis à profit par l'intersyndicale hostile au projet « pour réfléchir à l'intérêt des fonctionnaires ».

Mathilde HÉRARD
et Alexandre STÉPHANT.